



Offre d'emploi
Coordonnateur(trice) aux loisirs - Remplacement d'un an
Concours n°2026-04-LOI

Catégorie d'emploi : Emploi temporaire à temps plein (remplacement d'un an).

Date d'entrée en poste : 15 juin 2026

Service : Loisirs

Date limite pour postuler : 24 avril 2026, 16 h

VOTRE QUOTIDIEN DANS CE POSTE

Sous la responsabilité du directeur du service des loisirs, vous jouez un rôle clé dans la planification, la coordination et la réalisation des activités et événements pour le service des loisirs de la Municipalité de Saint-Hippolyte. Dans le cadre de ce remplacement, vous assurerez la continuité des services tout en contribuant activement à leur développement.

VOS PRINCIPAUX DÉFIS

- Planifier, organiser et coordonner la programmation d'activités de loisirs
- Assurer la supervision et le soutien des activités du camp de jour estival et des programmations saisonnières
- Coordonner et assurer le bon déroulement d'événements (Saint-Hippolyte en scène, Festival des sentiers, Randonnée nocturne en raquettes, Festival d'hiver, Fête nationale)
- Maintenir des relations de collaboration avec les organismes du milieu et les partenaires
- Contribuer à l'amélioration continue de l'offre de services des loisirs
- Assurer un service à clientèle de qualité auprès des citoyens

VOS QUALIFICATIONS

- Détenir un diplôme d'études collégiales en lien avec les loisirs, la gestion ou dans un domaine connexe
- Avoir de l'expérience dans un poste similaire
- Avoir une excellente maîtrise de l'environnement informatique, notamment avec la suite Microsoft Office (expérience avec le logiciel Sports-Plus, un atout)
- Avoir un permis de conduire de classe 5
- Sens développé de l'organisation, de la planification et des priorités
- Faire preuve de leadership, de créativité et d'autonomie
- Disponibilité pour un horaire variable (soirs et fins de semaine, selon les activités)

CE QUE NOUS OFFRONS

- Un milieu de travail enchanteur, près de la nature, sans trafic
- Un salaire à partir 69 305 \$, établi selon la politique sur les conditions de travail des employés-cadres
- Un horaire de 35 heures par semaine, flexible selon les activités

Les personnes intéressées par ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le **24 avril 2026, 16 h**, par courriel au rh@saint-hippolyte.ca en inscrivant le numéro de concours dans l'objet du courriel.

La Municipalité de Saint-Hippolyte respecte le principe d'équité en matière d'emploi. Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus pour une entrevue. Nous remercions tous les candidats de leur intérêt pour ce poste.